

La Boulangerie de Landéhen



Voici la pochette à pain qui sera distribuée pour l'achat d'une festive. Elle se transforme donc en enveloppe à lettre au Père Noël. Nous tiendrons à disposition une boîte aux lettres dédiée à l'envoi de ces lettres. Nous enverrons toutes les lettres le 14 décembre afin que chacun ait une réponse du Père Noël. Pour se faire il est impératif que sur leur lettre les parents notent les nom prénom et adresse complète.

Aurélie Dennetière